

RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE DE L'ASPAHR

1 - Chaque élément de notre patrimoine raconte un chapitre de notre histoire ou est un témoignage de notre identité. A ce titre la place du patrimoine doit être primordiale dans la politique municipale, car le présent et le futur d'une ville, son développement, ses options en matière d'urbanisme, ne s'écrivent qu'en fonction de son passé. C'est particulièrement le cas pour Perpignan.

Enfin, le patrimoine est un héritage (*patrimonium*) et un bien commun, donc l'objet du partage d'une identité et d'une fierté, un vecteur de sociabilité et de convivialité.

2 – La culture et le patrimoine sont complémentaires et leurs points de rencontre nombreux. Néanmoins ces deux politiques ne peuvent être confondues, ni le patrimoine subordonné à la culture. Nous mettrons donc en place une vraie politique patrimoniale, entièrement dirigée vers le bâti historique, sa conservation et sa mise en valeur, sans oublier notre histoire, notre langue et nos traditions ; nous tiendrons compte également de notre patrimoine naturel (plantations déjà existantes, écologie locale).

3 – Notre programme patrimoine comprend la remise en valeur du site de Ruscino, l'aménagement en vue de l'ouverture au public de l'édifice dit « musée », la poursuite des fouilles autant que possible.

4 – Nous envisageons de mettre en lien avec Ruscino la partie romaine des monnaies du Musée Puig, et de donner de manière générale davantage de lisibilité à ce musée numismatique un peu trop ignoré.

5 – Un Musée de l'Histoire du Roussillon entre dans nos projets, ainsi qu'un nouveau Musée des ATP utilisant les collections de la Casa Pairal.

6 – Nous nous conformerons aux préconisations établies par la convention Ville d'Art et d'Histoire et mettrons en œuvre les mesures nécessaires à la conservation de ce label (nous n'avons pas d'autre projet que le CIAP pour la Casa Xanxo).

7 – La question du personnel est d'une importance capitale, qu'il s'agisse du personnel de direction -conservateurs et animateurs du patrimoine- ou du personnel d'accueil formé et compétent : le budget nécessaire sera donc attribué à ces postes.

8 – Il est évident qu'un musée ne peut être dynamique que si ses collections sont enrichies et que ses œuvres font l'objet des restaurations indispensables à leur préservation et conservation. Cependant, il est hasardeux, voire impossible, de chiffrer d'ores et déjà les sommes à affecter à ce poste. Notre garantie est notre volonté de valoriser notre patrimoine et l'attachement que nous lui portons sous tous ses aspects.

9 – Mme Josianne Cabanas, dans ses fonctions antérieures d'élue au patrimoine dans l'équipe de M. Pujol, a consacré beaucoup d'énergie à ce que nos églises historiques soient ouvertes au public, surveillées, à ce que leur mobilier et leurs objets soient soumis à des contrôles sanitaires fréquents afin d'éviter leur dégradation. Nous continuerons avec la même volonté, en déployant des moyens plus importants sur certaines églises pour lesquelles nous avons des projets spécifiques, toujours en accord avec la DRAC. Nous serons particulièrement attentifs à la restauration de Saint-Jean le Vieux et à l'installation du trésor de la cathédrale.

10 – Le Théâtre Municipal Jordi Pere Cerdà doit retrouver sa vocation initiale de lieu de spectacle en accord avec sa configuration et son histoire. Nous avons l'intention de corriger les aménagements qui l'ont défigurés et à solliciter son classement MH.

11 – Nous avons pour l'ancienne annexe du lycée Arago un projet en lien avec le Musée Rigaud.

12 – Ces deux édifices ont été traités différemment par le temps et les événements et il est difficile de trouver des points de convergence dans leur affectation. L'installation des Archives Municipales dans l'enceinte du couvent des Dominicains est un élément positif, à condition que le lieu puisse prendre de l'extension dans les parties occupées par l'Armée. Les salles à l'abandon (St Georges) doivent être restaurées, et le projet de vitraux dans l'église St Dominique mené à son terme (avec ou sans commande publique).

La rue Rabelais, avec ses couvents, enrichie du Centre d'exposition de la Sanch et de Perpignan la militaire, constitue entre St Jean et St Jacques, un axe patrimonial d'une grande densité.

Le couvent des Carmes doit faire l'objet d'une réflexion quant à son affectation. Pour ce

qui est de sa restauration la crypte doit être mise en valeur et portée aux regards du public (et non recouverte), des recherches de peintures murales doivent être effectuées, le sol remis en état... Enfin l'église doit être, en attendant sa restauration et son affectation, mise à l'abri des dépôts d'ordures et des tags (c'est aussi cela protéger le patrimoine).

13 – Voir question 11. Il nous paraît envisageable que l'Université en centre ville assure l'enseignement artistique. Une réflexion sur le sujet est nécessaire.

14 – c/ La commission de révision du secteur sauvegardé a pris des décisions relevant de l'urbanisme (St Jacques), sans paraître se préoccuper de léser le patrimoine. L'absence d'experts (démission de M. Poison), de personnes qualifiées (exclusion de l'élue et de la directrice du patrimoine) ont contribué à créer une véritable opacité autour des projets de ladite commission. Donc, nous sommes défavorables au PSMV, et pensons qu'il convient de reconstituer une commission indépendante, soucieuse de la sécurité des habitants et des riverains si un édifice ou un îlot s'avère dégradé, mais également attentive à respecter la trame médiévale de nos quartiers anciens.

15 – Oui, absolument.

16 – Nous avons l'intention de mettre en place un moratoire freinant la construction de nouveaux lotissements et de faciliter par des aides la rénovation du bâti ancien, ceci afin de favoriser le retour des populations vers le centre ville. Le corollaire du repeuplement du centre ancien est évidemment la redynamisation du commerce de proximité, et une modification de l'ambiance de notre ville perçue comme atone le jour et insécure dès la nuit tombée.

17 – Je pense avoir déjà répondu. Veuillez vous reporter question 14 et ci-dessus : le centre ancien que nous voulons repeupler comprend les quartiers St Jacques, St Matthieu, La Real, et une partie de St Jean.

18 – Cette question est-elle vraiment utile ? La réponse ne peut être que : bien sûr !

19 – a/ Ce bâtiment mérite une affectation qui lui redonne un certain prestige, ce qui serait le cas avec l'installation de la Bibliothèque universitaire.



20 – La démolition de cette maison est exclue (notre politique passe avant tout par la conservation) mais nous n'avons pas de projet défini la concernant. Une concertation avec les riverains est indispensable afin de trouver à ce lieu une destination adéquate.

21 – Les derniers bâtiments subsistants sont la « mémoire » d'un hôpital hors la ville qui se voulait moderne. Des collections d'objets médicaux anciens conservés à l'hôpital y trouveraient leur place, et selon l'espace une ou plusieurs salles de réunions.

22 – Un diagnostic du bâti doit être réalisé afin d'évaluer les restaurations à effectuer sur ce lieu. Réflexion et concertation pour son affectation à venir.

23 – Absolument, nous y veillerons. Mme Josianne Cabanas, dans ses fonctions antérieures, avait dénoncé auprès de M. Montoya (DRAC), par un courrier du 17 décembre 2018, la destruction de niveaux archéologiques, et une demande de classement du site avait été effectuée. Aucune réponse n'avait suivi.

24 – Fidèles à notre politique de conservation, nous considérons que le fort du Serrat d'En Vaquer doit être préservé. Réflexion et concertation sur sa destination future.

25 – Non. Voir question n°16.

26 – Sûrement pas un village de vacances à thème ou un camping. Nous travaillerons sur ce lieu en lien avec des associations porteuses de projets. Écouter les riverains, concerter avec les habitants, sera la ligne qui prévaudra dans tous nos projets.

27 – Là également, nous attendons des propositions de la part des riverains avec qui nous sommes en relation par le biais d'une association, propositions en accord avec la valeur patrimoniale du Rec, et avec les budgets à y consacrer.

28 – Oui, si nous freinons l'extension anarchique des lotissements et des grandes surfaces, nous réduirons la bétonisation et faciliterons l'alimentation des nappes phréatiques. De même nous veillerons à ce que le cuvelage des canaux soit limité et contrôlé.

29 – Cette question relève de l'expertise de spécialistes du sujet, ce que nous ne sommes pas. Mais nous saurons nous entourer des compétences idoines.

30 – On ne peut parler de réchauffement climatique et oublier le « rafraîchissement » naturel généré par les fontaines, les points d'eaux, et des arbres dans un environnement trop minéral comme l'est le centre de Perpignan. Nous créerons donc des points d'eaux, fontaines, petits bassins, et planterons des espèces à feuilles caduques, génératrices d'ombre en été et laissant passer le soleil en hiver, c'est à dire adaptées à nos conditions écologiques.

31 – Nous aimons les arbres et n'avons nullement l'intention de sacrifier les plus anciens, eux aussi éléments de notre patrimoine naturel.

32 – Un plan jardins publics sera lancé afin d'enrichir les plantations dégradées, de veiller à leur bonne santé, de planter des arbres, de multiplier les lieux de verdure et de repos. Nous utiliserons les produits phytosanitaires présentant la plus grande innocuité dans un souci de mettre en adéquation patrimoine naturel et écologie.

Nos projets concernant le patrimoine de Perpignan sont plus nombreux et importants que ce qui a pu ressortir de ce questionnaire (aucune question sur le Palais des rois de Majorque ? le Castillet ? l'Hôtel de Ville?). Nous voulons être ambitieux pour ce qui constitue la mémoire de notre ville millénaire et qui nous rend fiers. Toutefois, il est important de comprendre que notre volonté de conserver et restaurer tout ce qui peut l'être nous engagera fortement au point de vue budgétaire et que nous devons dégager des priorités et procéder ensuite par étapes.



Romain GRAU